

Le Carnet Sanitaire Au CH Charcot

Emmanuelle Annic - 19/01/06

La Réglementation (1)

- La circulaire du 31 décembre 1998 demande que chaque responsable doit détenir un **dossier régulièrement actualisé** comportant :
 - ◆ La description des divers réseaux de distribution d'eau,
 - ◆ Le protocole de maintenance et d'entretien de ces réseaux,
 - ◆ Les résultats des analyses effectuées périodiquement,
 - ◆ S'il y a lieu, le programme d'amélioration des réseaux.

La Réglementation (2)

- La circulaire du 22 avril 2002 demande de **mettre en place un carnet sanitaire** pour chaque installation à risque dans lequel l'ensemble des opérations réalisées doivent être consignées.

La Réglementation (3)

Fiche n°1 : conception et maintenance des installations de distribution d'eau

Toutes les informations concernant la gestion de l'eau dans l'établissement doivent être consignées dans un **carnet sanitaire constamment maintenu à jour**, comportant notamment :

La Réglementation (4)

- ◆ Les plans des réseaux actualisés,
- ◆ La liste des travaux de modification, de rénovation ou d'extension des installations de distribution d'eau,
- ◆ Les opérations de maintenance et d'entretien réalisées,
- ◆ Les traitements de désinfection réalisés,
- ◆ Les résultats d'analyses concernant l'évolution de la qualité de l'eau,
- ◆ Les relevés de températures,
- ◆ Les volumes consommés (eau froide/eau chaude).

La Composition Du Carnet Sanitaire Du CH Charcot

1. L'objet du carnet
2. Les documents de référence
3. Les informations générales
4. La description des installations
5. Le dossier technique
6. L'entretien et la maintenance
7. La surveillance
8. Les terminaux
9. Le dossier travaux

1. L'objet Du Carnet

Il a principalement pour objet :

- D'identifier et de décrire les diverses parties des installations concernées ;
- De lister les plans, schémas et documents techniques ;
- De rappeler les protocoles d'entretien et de maintenance et de consigner les résultats des interventions ;
- De rappeler le protocole de surveillance et de reporter les résultats des analyses.

2. Les Documents De Référence

- Les circulaires : 24/04/1997, 31/12/1998, 22/04/2002, 26/06/2003
- Les fiches techniques : INRS
- Les guides :
 - ◆ Gestion du risque lié aux légionelles (nov.2001)
 - ◆ L'eau dans les établissements de santé (2005)
- Les autres documents

3. Les Informations Générales

- Le nom de l'établissement
- L'adresse de l'établissement
- Le chef d'établissement
- Le responsable technique

4. La Description Des Installations (1)

- La liste des installations
 - ◆ Les réseaux d'eau chaude sanitaire
 - ◆ Les bains à remous...
- Leur description
 - ◆ Les réseaux d'ECS
 - ↳ La provenance de l'eau,
 - ↳ La protection vis-à-vis des sources de pollution,

4. La Description Des Installations (2)

- ↳ Les types de production d'eau chaude,
- ↳ La présence et les caractéristiques des réservoirs de stockage,
- ↳ Le circuit de distribution : la configuration, la qualité des matériaux,
- ↳ Les points d'usage,
- ↳ La température de l'eau distribuée.

5. Le Dossier Technique

- Les plans et les schémas des réseaux

Un tableau récapitulatif permet de référencer l'ensemble des documents

Désignation	Réalisation	N°de référence	Date

- Les notices descriptives et les fiches techniques

6. L'Entretien Et La Maintenance (1)

- Les procédures et les protocoles
 - ◆ La maintenance des réseaux et des équipements
 - ↳ Les différentes interventions : sur la production EF et ECS en sous-station, sur la distribution ECS, sur le réseau primaire,
 - ↳ La périodicité des interventions.
 - ◆ Les chocs thermiques
 - ↳ La procédure générale
 - ↳ Les modes opératoires par sous-station

6. L'Entretien Et La Maintenance (2)

- ◆ La purge des points d'eau
 - ↳ Les fiches techniques : les points d'eau utilisés pour la douche des patients, les points peu ou pas utilisés.
- La qualité et la qualification des intervenants
 - ◆ Les personnes techniques de l'établissement
 - ◆ Les entreprises extérieures

6. L'Entretien Et La Maintenance (3)

- Les résultats des interventions
 - ◆ Les interventions concernant la lutte contre la légionelle
 - ◆ Les interventions de maintenance et d'entretien des réseaux d'eau
 - ↳ Les tableaux précisant la date, la nature de l'intervention, le lieu et les commentaires
 - ↳ Les comptes-rendus d'intervention : les comptes-rendus des chocs thermiques, les courbes de température, les tableaux d'intervention, les fiches de contrôle, les bons de travaux...

7. La Surveillance (1)

- Les procédures et les protocoles
- Les laboratoires et leurs méthodes de prélèvement et d'analyse
 - ◆ Les modalités de prélèvement
 - ◆ La technique d'analyse utilisée
- Les points de prélèvement
 - ◆ Les analyses périodiques annuelles
 - ◆ Les analyses après la mise en œuvre de mesures correctives

7. La Surveillance (2)

- Les résultats d'analyse
 - ◆ La recherche et le dénombrement des legionella et legionella pneumophila
 - ◆ L'analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau
 - ↳ Les tableaux récapitulatifs des résultats précisant la date, les points de prélèvement, les UFC/litre et les commentaires
 - ↳ Les rapports d'analyse du laboratoire

8. Les Terminaux

- Le recensement des terminaux d'eau de l'établissement
 - ◆ La localisation de chaque point d'eau
 - ◆ Le type de terminal
 - ◆ L'état du mécanisme
- Le recensement des points d'eau peu ou pas utilisés par service

9. Le Dossier Travaux

- Les travaux sur le réseau d'eau principal
- Les travaux sur le réseau d'eau chaude sanitaire

Les documents associés :

- ◆ Les cahiers des clauses techniques
- ◆ Les comptes-rendus de chantier
- ◆ Les documents d'ouvrages exécutés

Les Points Positifs

- Le carnet sanitaire existe depuis 5 ans.
- Il recense l'ensemble des documents relatif au risque légionelle.
- Il permet une centralisation des données.
- Il permet la traçabilité des actions menées pour la lutte contre la légionelle.

Les Points À Améliorer (1)

- La rédaction des procédures suivant le guide d'élaboration des documents qualité,
- L'actualisation des plans des réseaux,
- L'intégration systématique des travaux de modification et de rénovation des installations de distribution d'eau, notamment le remplacement des terminaux,

Les Points À Améliorer (2)

- L'évolution du carnet en collaboration avec le service d'hygiène,
- Le contrôle périodique du carnet par le CLIN de l'établissement.